

Dans le cadre du marché d'entretien de voirie de la Ville de Lunel, la société Eiffage interviendra sur une partie du boulevard Louis Blanc. La circulation sera déviée.

La société Eiffage interviendra sur le boulevard Louis Blanc, à l'intersection avec la rue Marc-Antoine Ménard. Il s'agira de refaire la dalle de répartition qui se trouve à ce carrefour.

Quand on parle de chaussée, on entend le revêtement supportant les efforts quand les piétons et les véhicules circulent. Une chaussée est composée de plusieurs couches qui, pour le secteur concerné sur le boulevard Louis Blanc, s'appuient sur une dalle de répartition sur voirie (ou de compression). Composée de béton armé, cette dalle est positionnée au-dessus des éléments maçonnés pour les lier et répartir les charges. La dalle de répartition est la dernière couche avant la pose du revêtement de sol.

La dalle située au carrefour du boulevard Louis Blanc et de la rue Marc-Antoine Ménard est abîmée : elle doit donc être refaite. Cette opération réalisée pendant les vacances de Printemps va nécessiter un aménagement de la circulation.

Le boulevard Louis Blanc sera fermé à la circulation à partir de l'intersection avec le boulevard Sainte-Claire jusqu'au niveau de la rue Cité Rouannet. Les rues parallèles qui débouchent sur le boulevard Louis Blanc seront également fermées à la circulation comme la rue des Aires (au niveau de la rue des Lauriers Roses), la rue du Square Fleuri (au niveau du parking Alphonse Arnaud) et la rue Ledru-Rollin après l'intersection avec la rue des Remparts. Des déviations seront mises en place. L'accès des riverains au boulevard Louis Blanc sera conservé en soirée et week-end.

L'ESSENTIEL :

Réfection d'une dalle de répartition sur le boulevard Louis Blanc

Dans le cadre de cette intervention, le boulevard Louis Blanc sera fermé à la circulation.

Des déviations seront mises en place.

A partir du 8 avril 2024

